

## 1. Intitulé du certificat <sup>1</sup>

Concepteur(trice) de spectacles en structure de loisirs

## 2. Traduction de l'intitulé du certificat <sup>2</sup>

## 3. Eléments de compétences acquis

Les capacités attestées sont :

**\*Créer des spectacles sur les axes chorégraphiques, théâtraux, musicaux, scéniques**  
**A/ Créer un spectacle original en maîtrisant tous les éléments artistiques.**

· **A1 –Créativité**

- Pour différent public (adulte, enfant, thématique...)
- Adapter une histoire, un spectacle
- Ecrire un livret, un scénario
- Créer un spectacle

· **A2- Chorégraphie**

- Créer et transmettre une chorégraphie
- Choisir les musiques

· **A3 –Chant**

- Choisir des chansons selon un thème donné
- Trouver les bandes musicales adaptées au spectacle

· **A4- Expressions scéniques**

- Faire découvrir un texte
- Travailler un personnage

· **A5- Se produire en spectacle**

**B /Diriger une équipe pour la création de spectacles en clubs ou villages de vacances**

· **B1- Mettre en place un planning de répétitions**

- Organiser et coordonner le travail des animateurs et des techniciens

· **B2- Manager et gérer une répétition**

- Constater la cohérence de la distribution des rôles
- Analyser les conflits possibles
- Diriger l'ensemble du groupe

· **B3 -Mettre en scène**

- Déterminer le rôle de chacun et faire répéter un rôle

v **C /Technique**

· **C1 –Maquillage**

- Maquillage à l'eau, cabaret et effets spéciaux

· **C2- Costumerie**

- Gérer une costumerie
- Coudre

· **C3-Décor**

- Créer un décor

· **C4- vidéo**

- Utiliser une caméra
- Monté une vidéo

· **C5- Sonorisation**

- Réaliser une bande son

- Monter un système simple de sonorisation
- **C6 - Informer**
- Réaliser une affiche
- Informer

#### 4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

---

##### Secteur d'activités :

Le métier s'exerce dans les villages de vacances (Touristra vacances, MMV..) , les villages clubs (Marmara, Nouvelles Frontières...) l'hôtellerie de plein air (Siblu, Yellow villages..), les parcs de loisirs (Astérix, Disney..), les compagnies maritimes de croisières (Costa, P& O), les salles de spectacles.

Ces structures sont de tailles très variables puisque leur capacité d'accueil peut aller de 50 à plus de 3500 clients.

Le grand nombre d'établissement employeurs, la taille très variable des structures, les différences de clientèles permettent un grand choix de postes adaptés aux affinités particulières de chacun, dans le cadre de différentes conventions collectives :

CC 3061 Agence de voyages et de tourisme (Tours operators)

CC 3151 Tourisme social et familial

CC 3271 Hôtellerie de plein air

CC 3275 Parc de loisirs

##### Type d'emplois accessibles :

Responsable de soirées en structure touristique

Concepteur de spectacle

Chorégraphes

Animateur technicien du spectacle

##### Codes ROME :

L1101 - Animation musicale et scénique,

L1301 - Mise en scène de spectacles vivants

##### Références juridiques des règlementation d'activités :

## 5. Base officielle du certificat

### Organisme(s) certificateur(s)

**Nom légal certificateur(s) :**

ECOLE KLAXON ROUGE

### Niveau (national ou européen) du certificat

 Niveau national <sup>4</sup> : Niveau 5

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 5

### Accès au niveau suivant d'éducation / de formation <sup>3</sup>

### Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement en années : -

Date d'échéance de l'enregistrement : 04/01/2024

### Système de notation / conditions d'octroi

**Modalités d'évaluation :**
**Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

### Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences

11 rue Scribe 75009 Paris

### Accords internationaux de reconnaissance des qualifications<sup>3</sup>

## 6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Par candidature individuelle	Oui
Par expérience	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui

## 7. Information complémentaire

### Niveau d'entrée requis <sup>3</sup>

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr/>

### Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass/>

<sup>1</sup> Dans la langue d'origine. | <sup>2</sup> Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale. | <sup>3</sup> Le cas échéant. | <sup>4</sup> Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037964754/2020-07-24/>